

## MESSAGE

### Séance du Conseil général du 24 mai 2023

#### Réponses aux interventions lors de précédentes séances du Conseil général



#### Séance du 15 décembre 2021

Par le biais de M. René Leuenberger, le groupe PS-Les Verts a présenté la proposition ci-après :

##### **Plan de mobilité :**

*Une mobilité plus durable avec moins de circulation motorisée individuelle soulagerait notre village au niveau bruit, danger de circulation et pollution. Le groupe PS et Verts est d'avis que nous devons encourager les habitants de la Commune d'utiliser davantage des modes de déplacements durables. Nous demandons donc au Conseil communal d'établir un plan de mobilité qui pourrait contenir des éléments suivants, et d'autres bien sûr :*

- La contribution de CHF 200.- aux abonnements annuels de transports publics pour les 16-26 ans en formation;
- La mise à disposition d'une voiture Mobility par la Commune aux habitants intéressés;
- La promotion du covoiturage.

*Ces idées et d'autres sont décrites sur le site fribourgeois [www.communes-durables.ch](http://www.communes-durables.ch) sous la cible 11 "quartiers et mobilité durables". Convaincus que le partage est meilleur pour la planète, crée des liens entre les habitants et soulage le portemonnaie, nous prions le Conseil communal d'étudier cette piste.*

##### **Réponse :**

Le Conseil communal a mis en place des contributions pour l'achat de vélos avec une subvention de Fr. 200.- par vélo (1 par famille), et une subvention Fr. 100.- pour les abonnements de transport (Étudiant/Apprenti/ Rentiers AI et AVS dès 64/65 ans). Cela représente un montant de Fr. 20'000.- par année.

Sur le site internet de la commune, un chapitre mobilité est prévu avec les liens : Frimobility Covoiturage et Frimo

Pour la mise à disposition d'une voiture Mobility, la participation de la commune est importante (env. Fr. 13000.-). Selon les renseignements pris, Mobility a investi à Bulle, notamment par le fait que Vuadens dispose de bus Mobul toutes les 15 minutes pour se rendre à Bulle.

Pour les voies vertes, plusieurs projets sont en cours, mais il faudra compter encore quelques années pour la réalisation.

#### Séance du 15 décembre 2021

Par le biais de M. Claude Thürler, le PLR a présenté la proposition ci-après :

##### **Etude des options de route de contournement afin de lier la route cantonale directement aux zones d'activités et industrielles**

*Le développement des zones industrielles sur la Commune de Vuadens et proche sur la Commune de Bulle génère un trafic pendulaire et un trafic lié aux activités de production. Cette situation est normale et suit une logique d'augmentation des activités économiques.*

*Le trafic généré par le trafic pendulaire sera certes, sur le long terme, réduit par les mesures encourageant le changement modal vers les transports publics et la mobilité douce. Nous soutenons cette stratégie qui s'inscrit clairement dans un développement durable et notamment au travers du PA4 de Mobul dont notre Commune fait partie. Cependant, la mise en place d'un réseau de transport adéquat prend du temps et répond aussi à une logique de nombre d'utilisateurs afin d'assurer un coût raisonnable pour l'usager et pour la collectivité.*

*Le trafic lié aux activités de production ne peut pas être remplacé de manière simple surtout pour le type d'industries et d'activités positionné dans les secteurs concernés depuis les Kà à Vuadens jusqu'à la zone industrielle de Battentin à Bulle. Nous souhaitons favoriser le développement économique et intensifier le nombre de places de travail à valeur ajoutée en accueillant d'autres entreprises dans les prochaines années et ceci au bénéfice de toute la région. Néanmoins, il faut le faire en bonne harmonie avec les zones résidentielles et le centre villageois.*

*Le développement de la nouvelle zone d'activités entre la rue du Russon et la route du Briez nécessitera le déplacement d'infrastructures importantes telles qu'une ligne à haute tension et une conduite d'adduction d'eau potable assurant l'alimentation du sud du canton. Une vue d'ensemble des infrastructures (routes, conduites, lignes HT, etc.) avec une vision à long terme permettrait une bonne planification pour les propriétaires concernés.*

*Basé sur ces réflexions et sur un trafic difficile dans les quartiers concernés ainsi que sur la route cantonale du centre du village aux heures de pointe, le groupe PLR propose que le Conseil communal étudie des options de route de contournement afin de lier la route cantonale directement aux zones d'activités et industrielles. Nous demandons une étude incluant une évaluation des coûts, des éventuelles subventions et des participations possibles des parties intéressées.*

#### **Réponse :**

Une grande étude concernant entre autre cette problématique est arrivée récemment à son terme au sein de Mobul.

Il s'agit de la mesure d'urbanisation U3 du PA4 intitulée : "Elaboration d'une vision d'ensemble et de concepts pour le pôle d'activités de Planchy".

Cette étude, pilotée par le bureau Team+, a été élaborée par un groupe technique composé de professionnels issus des 2 communes, du district et des instances cantonales et conseillé par un collège d'experts. Elle a traité autant des questions de paysage et de biodiversité que d'urbanisation ou de mobilité. Elle a été nommée "Masterplan" et concerne toutes les zones situées entre la Z.A. Le Maupas et la jonction autoroutière. Vos délégués à l'aménagement ont déjà pu avoir une présentation succincte de ce projet qui représente une vision d'ensemble du développement de Planchy.

Concernant la mobilité, ce Masterplan suit les directives du Plan Directeur Cantonal et traite des aspects de TIM (transport individuel motorisé), de TP (transport public), de MD (mobilité douce), de fret et de stationnement.

Pour le TIM et le fret, l'accès à toutes les entreprises doit respecter la hiérarchie du réseau routier, donc par la sortie d'autoroute de Bulle, puis la H189, puis les différentes zones de Planchy. Il est prévu un tracé routier continu reliant l'Est à l'Ouest appelé "la voie des industries".

On connaît déjà les soucis actuels à certains endroits mais une étude est en cours par l'OFROU-DAEC-Ville de Bulle concernant la jonction autoroutière et le giratoire de Planchy devra être soulagé par l'aménagement d'un by-pass ou par un turbo-giratoire.

Afin de diminuer le TIM, il convient d'améliorer la desserte en TP. Par conséquent, il est envisagé de réactiver une halte de train à Planchy sur l'une ou l'autre des 2 lignes (ou les 2) mais les délais sont longs (15ans).

Les lignes de bus urbains continuent leurs évolutions d'après le PA4 en modifiant la ligne 3 et ajoutant une 4<sup>ème</sup> ligne.

Les mesures de MD doivent aussi entrer en vigueur avec, par exemple, du côté de Vuadens les 2 voies vertes prévues avec au Nord la M21c du PA1 puis au Sud avec la MD.A1.1 du PA4.

Finalement ce Masterplan sera notre ligne directrice pour développer les futures mesures utiles à notre commune qui seront intégrées dans le plan d'agglomération de 5<sup>ème</sup> génération en 2025. Les coûts seront évalués pour chaque mesures proposées et les subventions fédérales attendues seraient de l'ordre de 35% sous réserve de l'acceptation du PA5.